



Département de la Haute-Vienne  
COMMUNIQUE DE PRESSE DU 6 AVRIL 2020

## **Distribution de 16 000 masques : priorité aux établissements de santé**

**Jean-Claude Leblois, Président du Département de la Haute-Vienne, se félicite de pouvoir mettre à la disposition des personnels soignant intervenant dans les EHPAD et auprès des personnes âgées les 16 000 premiers masques qu'il vient de recevoir via la commande groupée des collectivités de la Nouvelle-Aquitaine. Ces derniers seront distribués sous l'autorité de la plateforme du CHU de Limoges et des autorités sanitaires.**

Loin de verser dans la polémique sur la destination des masques, Jean-Claude Leblois se satisfait d'avoir pu travailler en bonne intelligence avec la Préfète de Région, le directeur régional de l'ARS, et leurs représentants dans le département de la Haute-Vienne.

Comme le rappelle Fabienne Buccio, Préfète de la Nouvelle-Aquitaine, dans un courrier reçu ce jour par Jean-Claude Leblois «*nous avons un vif besoin de masques pour les professionnels engagés en première ligne pour sauver la vie de nos concitoyens dont l'état est le plus grave*». (courrier ci-joint)

Le Département de la Haute-Vienne présente sur son territoire un CHU, dont la vocation générale est d'accueillir des patients de la Haute-Vienne et des départements limitrophes comme des départements de l'Est de la France lourdement impactés par l'épidémie de Covid-19.

Le sens des priorités et l'esprit de solidarité animent le Département et sa majorité, c'est donc avec cette philosophie qu'il entend gérer la répartition de cette première livraison de masques comme cela sera le cas pour les suivantes.

**Contact presse :**  
Mégane Lépine  
Service communication  
05 44 00 12 41